

ÉCO-1470
Écologie, économie et environnement
Professeur Alain Webster

La forêt au Québec : Problématique de la déforestation; Critique et discours sur les causes; Et piste de solution : plan d'autogestion



Par

Jean-Victor Fournelle,
Jonas
Luc Madgin
Nicolas Van Caloen

Université du Québec à Montréal
1 Mai 2004

Table des Matières

1. Système économique forestier du Québec.....	3
1.1 Brève historique.....	3
1.2 Situation actuelle em forêt publique qu Québec.....	6
2. Critique de la situation sociale et économique via-à-vis l'environnement.....	9
2.1 Éducation biaisée de l'individu pour le bien d'un système (programmation).....	9
2.2 Un système qui favorise l'individualisme.....	11
2.3 Vers une collectivité qui n'a qu'une fonction : consommer.....	12
2.4 Une concurrence « fondamentale » qui sépare les humains.....	13
2.5 Existe-t-il un autre chemin à prendre?.....	14
3. Appauvrissement général des richesses collectives de la Terre.....	16
3.1 Destruction et perte de la biodiversité.....	16
3.2 Appauvrissement des sols.....	17
3.3 Accentuation des perturbations climatiques.....	17
3.4 Génocides culturels des peuples vivants traditionnellement de la forêt.....	18
3.5 Perte d'emplois liée à une mauvaise gestion de la forêt.....	18
3.6 Perte de potentiel récréo-touristique, éducatif et médicinal.....	19
4. Autogestion forestière:.....	20
Introduction.....	20
Qu'est-ce que l'autogestion?.....	20
Autogestion forestière.....	21
Application:.....	23
1- Les rassemblements.....	23
2. Implantation de maisons d'économie sociale.....	24
3 Transformation de la notion de propriété.aison d'économie sociale..	26
4 Transition vers la propriété collective :.....	27
4.1 Soutien :.....	28
4.2 Point de focalisation :.....	29
4.3 Campagne :.....	29
4.4 Mise en action :.....	29
Application de plan de gestion forestière écologique.....	30
Conclusion:.....	33
Bibliographie.....	34

1. Système économique forestier au Québec

1.1 Brève historique

L'histoire du Québec est celle d'une colonie. Selon leur commanditaires respectifs, Cartier cherchait de l'or et des épices; Champlain, des fourrures et des âmes. La France coloniale ne s'intéresse pas vraiment à la grande forêt qui s'étendait à perte de vue. De la forêt on ne demande que du bois de chauffage, des poutres et quelques planches de pin, de merisier ou de noyer pour assurer une production artisanale locale. Ou bien, on défriche pour faire place à des champs, et vers la fin du régime Français, les petits moulins à scie fleurissent et font vivre bien du monde.¹

Dès la prise de possession de la colonie par les Anglais, en 1763, la marine britannique se réserve l'exclusivité du bois, chêne et pin surtout, nécessaire à la construction des vaisseaux royaux.. Mais c'est lorsque Napoléon interdira à l'Europe de commercer avec l'Angleterre que se développera à l'improviste l'industrie du bois canadien. Vers 1810, un peu partout dans la région de l'Outaouais, qui renferme les plus belles pinèdes, des particuliers entreprennent de bûcher dans les "limites à bois" allouées par le gouvernement, et d'expédier les plus beaux arbres vers l'Angleterre. Mais bientôt, le contrôle passe aux mains de compagnies britanniques qui installent, à l'automne, des cabanes en bois rond sans aucun confort, que les bûcherons habiteront pendant l'hiver.

En 1842, l'Angleterre révoque les tarifs protectionnistes jadis accordés au Canada et s'approvisionne en bois scandinaves. Ça tombe bien, les États voisins de la Nouvelle Angleterre ont besoin de beaucoup de bois pour construire leurs mégapoles. A partir des années 1850, des moulins à scie se construisent dans tout le Québec. Et pour les alimenter, les chantiers se multiplient. En cinquante ans on met au point les techniques pour abattre le bois et en faire la drave qui ne changeront pas pendant près d'un siècle. On comptera en 1871, 1200 moulins dans l'Outaouais. La production s'accroît à un rythme accéléré : 2 millions en 1870, 3 millions en 1880, 6,7 millions en 1896. Les forêts semblent inépuisables ; on les traite avec brutalité, massacrant tout pour extraire le pin, abandonnant du même coup d'énormes ressources.²

¹ Marcil, Claude, *Histoire de la foresterie*, 2004 : <http://www.sciencepresse.qc.ca/kiosqueforet/page3foret.html>

² Bouthillier, Luc, *Brève Histoire du régime forestier Québécois*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1998

Au même moment, dans les cités américaines, paraissent les premiers journaux de masse, financés par la publicité, et qui nécessitent de plus en plus de tonnes de papier chaque matin. L'industrie se tourne alors vers les forêts boréales de l'Ontario et du Québec. Les conifères y poussent lentement, mais leurs fibres sont serrées et conviennent parfaitement pour le papier journal. Les compagnies peuvent ainsi faire une coupe encore plus systématique. Les chantiers envahissent le Témiscamingue, s'installent en Abitibi avec le chemin de fer, poussent vers les sources de la Gatineau et de la Lièvre, vers le bassin du Saguenay et du St-Maurice, et même vers la Côte Nord.³ Tout le paysage québécois, du tracé des routes aux fondations des villages, s'organise comme une immense corvée générale qui vise à bûcher le bois pour l'expédier vers les villes du sud. C'est la ruée vers l'épinette.

À cette époque, quiconque s'intéresse à une forêt y envoie des éclaireurs qui font bûcher une clairière et posent des écriteaux à son nom, ce qui lui donne un droit de préemption. Il s'agit alors de ne rien ébruiter avant d'être prêt à faire chantier car si les concurrents ne sont pas alertés, il est inutile de prendre un permis de coupe.⁴

Depuis la constitution de la fédération canadienne, l'exploitation des forêts reste sous autorité provinciale et les droits de coupe sont en fait la principale source de revenus du gouvernement. La dépendance de l'État joue en défaveur de la forêt.⁵ Aux termes d'un acte de rachat en 1869, la *Hudson Bay co.* revend son vaste territoire à la couronne britannique donc aux gouvernements du nouveau Canada. C'est alors que la province de Québec se voit responsable de près de 90% des forêts de la province. C'est là que la notion de concession forestière s'inscrit comme une politique officielle. Elle confirme la délégation des pouvoirs de gestion. Il appartient aux industriels de programmer la récolte des forêts dans la limite de leurs concession «de façon à fournir à la société un maximum de bien-être»⁶. L'État se réserve par contre «stratégiquement» tous les droits de propriété.

³ Marcil, Claude, *op.Cit.*

⁴ Dubois, Pierre, *Les vrais maîtres de la forêt québécoise*, Édition Écosociété, Montréal, 2002

⁵ Ministère des Ressources Naturelles, de la Faune et des Parcs, *Historique de la protection des forêts*, Gouvernement du Québec : <http://www.mrnfp.gouv.qc.ca/forets/fimaq/feu/fimaq-feu-historiqueprot.jsp>

⁶ Bouthillier, Luc, 1998, *Brève historique du régime forestier Québécois*, Presses de l'Université Laval

L'industrie des pâtes et papier supplante celle du bois d'œuvre au tournant du XXe siècle. Entre 1910 et 1920, la superficie forestière placée sous l'intendance des papetières double. Les états-uniens et les britanniques investissent massivement. Et rapidement, la capacité de production dépasse la demande et la concurrence entre les compagnies amène une guerre des prix à partir de 1925. Des compagnies fusionnent, d'autres sont éliminées. Des villages entiers doivent fermer. Les grands producteurs canadiens cherchent à régler la crise en s'entendant sur un prix de base du papier permettant à tous de réaliser des profits. Mais la puissante International Paper, liée au groupe Rockefeller, refuse de participer. A la fin des années 20, la guerre qui oppose les sociétés papetières du Canada et des Etats-Unis se termine par la victoire du groupe états-unien, nettement plus riche.⁷

Cela suscite des craintes chez les nationalistes. Certaines critiques voient le jour, suggérant de concentrer l'utilisation de la forêt sur les besoins de la paysannerie et non sur ceux de l'industrie. Dans les années 40-50 l'industrie, et son organe l'Association des producteurs de pâtes et papiers (ACPPP) prétend que la survie des municipalités dépend de l'aptitude des industries à obtenir de la forêt qu'elles contrôlent une quantité maximale de bois marchand à perpétuité. Le concept de rendement soutenu est donc arrivé pour contrer les arguments en faveur d'une approche moins industrielle⁸.

La disparition de la hache et de la sciote dans la foresterie d'après-guerre rend le travail plus motorisé, et le nombre de travailleurs chute de moitié par rapport au premier quart du siècle. Le Québec est alors le premier producteur de papier au monde, grâce à une loi de 1922 interdisant d'exporter le bois de papier. De 100 000 en 1910, les travailleurs forestiers ne seront plus que 38 000 au début de la révolution tranquille.

Dans les années qui vont suivre, la fin des concessions, l'intervention de l'État, les crises du pétrole et de l'économie, la concurrence internationale, la notion de rendement soutenu, l'inquiétude publique, la recherche, et les dommages économiques de la tordeuse des bourgeons, vont changer en profondeur l'industrie forestière au Québec⁹. La table est mise pour la loi de 1986 instaurant les CAAF.

⁷ Marcil, Claude, *op. Cit.*

⁸ Bouthillier, Luc, *op. cit.*

⁹ Marcil, Claude, *op. Cit.*

1.2. Situation actuelle en forêt publique au Québec

Loi sur les forêts et les CAAF, fonctionnement.

Au Québec, près de 90 % des terres forestières appartiennent à l'État québécois. Pourtant, les discussions sur son exploitation et sur les méthodes qu'on lui inflige, la réflexion sur le partage et l'utilisation des richesses que cette forêt génère ne donnent lieu à aucun suivi ni débat populaire systématique. Plusieurs utilisateurs détiennent des «droits» sur celles-ci, dont les municipalités, sociétés forestières, propriétaires fonciers et pourvoyeurs. Mais le paysage de la forêt publique est surtout modelé par sa division, depuis 1986, en 120 unités d'aménagement consenties aux compagnies par contrat d'approvisionnement et d'aménagement forestier (CAAF).

En vertu de la Loi sur les Forêts¹⁰, le bénéficiaire de CAAF a le droit de récolter du bois rond pour alimenter son usine. En échange, il a l'obligation de respecter la possibilité annuelle de coupe à rendement soutenu, et de protéger l'ensemble des ressources pour assurer qu'une utilisation polyvalente du territoire par d'autres utilisateurs soit possible (art. 42). Le CAAF a une durée de 25 ans, l'industrie détentrice devant à chaque 5 ans soumettre et faire accepter son plan d'aménagement par le ministère.

Non seulement, la compagnie retire tous les bénéfices de la récolte en échange de droits de coupes sur le volume récolté (mesuré par la compagnie!), mais le ministère assume tous les risques, tels feux, épidémies, etc. Les frais du reboisement, seule vraie obligation supposée incomber aux bénéficiaires de CAAFs, s'il devraient être acquittés par la compagnie (art.60) sont au contraire dans les faits subventionnés par le ministère¹¹ par divers programmes et crédits d'impôts. En réalité, l'état des choses depuis la fin des concessions et la mise en application des CAAFs ne change pas le rôle de gestionnaire et de bénéficiaire de l'exploitation forestière pour l'industrie mais au contraire, garantit à celle-ci un approvisionnement perpétuel, au frais du public.

¹⁰ Lavoie, Gilles, *Tableau comparatif des CAAF, Ctaf et CvAF: disposition prévues à la Loi sur les Forêts* Bureau du sous-ministre associé aux Forêts, Ministère des Ressources naturelles, Publication Québec 2003

¹¹ Dubois, Pierre, *Les vrais maîtres de la forêt québécoise*, Édition Écosociété, Montréal, 2002

Selon Pierre Dubois, le titre même de «bénéficiaire» de CAAFs en a fait sourire plus d'un dans le milieu, sourire noir s'il en est, car il rappelle le statut d'assisté social de cette industrie qui empoche tous les profits mais socialise tous les risques et les dégats.

Par exemple, pour la seule année 1998, le chiffre d'affaire cumulatif d'Abitibi-consol, de Domtar, de Tembec et de Kruger, bénéficiaires de CAAFs, a été de 13 milliards de dollars. La valeur totale de tous les droits de coupe sur toute la forêt publique représente seulement, avec 400 millions\$, seulement 3% du chiffre d'affaire de ces quatre compagnies ou 1,5% en valeur nette.¹² On pourrait s'attendre à une plus grande participation de la part d'une industrie qui tire tous ses revenus d'un bien public. Peut-être plus grave encore, l'évaluation des tarifs de droits de coupe, qui est sous-évalué par rapport à son prix marchand, est zonée de façon telle que ces droits décroissent au fur et à mesure qu'on monte vers le nord, encourageant ainsi le saccage des forêts nordiques, plus fragiles et plus lentes à revenir.

L'obligation d'assurer et même d'accroître la productivité de la forêt, en plus de n'être pas encouragée par le système actuel de réglementation punitive - et de surcroît défailante par le manque d'inspecteur et de fonds alloués - ne considère encore que la productivité en matière ligneuse, ce qui répond encore une fois au goût des papetières. Une forêt naturelle en santé a pourtant tellement de valeur, tant pour les activités économiques qu'elle peut engendrer (tourismes et loisirs, plantes et huiles médicinales, nourriture sauvage, économies traditionnelles autochtones) que pour les bénéfices plus discrets qu'elle nous procure (régulation des eaux, production d'oxygène, filtrant de polluants, milieux pour faune et flore, adoucissant de l'air, apport en beauté du paysage et en qualité de vie, rôle dans l'équilibre climatique global, et dans l'équilibre psychique social, rôle spirituel, identitaire, etc...).

Quelle est la part de responsabilité des coupes à blanc autour du Saguenay dans l'inondation de 1996 (et dans celles qui vont suivre!)? Quand donc les compagnies qui les ont pratiquées ont-elles participé à la reconstruction et au soutien des populations touchées? Ce qui se passe, c'est qu'il est actuellement impossible de calculer cette part de responsabilité, et cela protège les compagnies.

¹² Dubois, pierre, *ibid.*

Cela rappelle le rapprochement que fait Richard Desjardins, cité par Le Devoir, entre le fort taux de suicide chez les jeunes québécois, principalement en région, et le manque d'emplois et de bois disponible. L'industrie emploie à peu près le même nombre de travailleurs qu'il y a 20 ans, mais la valeur de la production a été multipliée par six. Cette nouvelle valeur marchande est complètement sortie de la région d'où elle provenait.¹³

Dans son rapport 2000-2001 le bureau du Vérificateur Général Du Canada mentionne des lacunes relativement aux calculs de possibilité forestière inclus dans les derniers plans généraux, au cadre d'approbation des différents plans (général, quinquennal, annuel) d'aménagement forestier, au suivi des activités prévues dans ces plans et à l'application du RNI. En outre, il n'y a pas de plan d'action global ministériel intégrant toutes les facettes importantes de la gestion de l'aménagement durable de la forêt. Ces lacunes augmentent les risques de surrécolte des bois de la forêt publique, de non-préservation de la biodiversité, de dégradation des sols et de l'eau ainsi que de non-maintien de l'état et de la productivité des écosystèmes forestiers¹⁴.

À ces problèmes s'ajoute le fait que le ministère n'a pas l'assurance de percevoir tous les droits de coupe prévus dans la législation ni celle d'accorder des crédits pour traitements sylvicoles uniquement pour des dépenses admissibles. Enfin, l'information de gestion dont il dispose et sa reddition de comptes ne fournissent pas toujours un portrait adéquat et continu de sa gestion de la ressource forestière.¹⁵

Comme on peut le voir, nous sommes loin d'une gestion écosystémique, équitable et plus locale de la forêt tel que déclare le souhaiter le gouvernement du Québec dans ses commentaires du ministres sur la nouvelle Loi sur les forêts (L.R.Q., c. F-41)¹⁶. En fait, selon l'industrie, la population a déjà été «trop consultée». Il existe donc une dissension importante entre les attentes du public et les agissements des capitalistes de la forêt. Le gouvernement représentant le plus souvent les deuxièmes vis-à-vis des premiers.

¹³ Desjardins, Richard, dans «Squatters dans notre propre pays» Pourquoi les forestières ont-elles tant de pouvoir? Le Devoir, édition du Lundi 15 mars 2004

¹⁴ Vérificateur Général du Québec (2002) Rapport du Vérificateur général du Québec à l'assemblée nationale

¹⁵ *ibid.*

¹⁶ Ministère des Ressources Naturelles, de la Faune et des Parcs, 2003, *La nature du Québec, une expérience à partager*, Gouvernement du Québec

2. Critique de la situation sociale et économique au Québec vis-à-vis l'environnement

Petit préavis afin de souligner que ces prochains paragraphes auront pour but de cerner la raison de l'inconscience et du dérapage environnemental de notre société. Plusieurs facteurs ont évidemment affecté cette évolution. Toutefois notre système économique semble avoir joué un rôle important et c'est pourquoi nous tenons à démontrer ses côtés négatifs et pervers. Ces côtés malsains se retrouvent à plusieurs niveaux et englobent nos façons de vivre. Alors cette prochaine critique se veut une dénonciation de notre éducation matérialiste qui nous pousse collectivement aux coupes à blanc et plusieurs autres habitudes destructrices de notre mère la Terre. Notons qu'il y a énormément à dire sur ce sujet, et qu'il faudra donc nous limiter.

2.1 Éducation biaisée de l'individu pour le bien d'un système (ou programmation)

La crise écologique que l'on vit actuellement est causée par le règne que l'humanité s'octroie sur son environnement. De cette première affirmation nous pouvons nous demander une question fondamentale. En tant qu'humain ai-je le droit de me procurer tout ce que je veux pour combler mes moindres désirs? Évidemment que non, car un grand nombre de biens ou de services proviennent de ressources non renouvelables ou renouvelables à très longs termes. Donc, une trop grande consommation de certains biens et services peut être irréparable et nous enlever, à tout les niveaux, un certain bien-être qui rend notre existence heureuse et paisible. En plus de ces problèmes de gaspillage ou de surconsommation, pour l'obtention de nombreux produits une transformation est souvent nécessaire. La transformation des ressources est souvent très dommageable pour l'environnement, incluant les humains eux-mêmes!

Une autre question s'offre à nous. Pour quelle raison en sommes-nous rendus à ce point? L'ignorance et l'égoïsme des individus semblent les facteurs les plus importants de notre problématique. L'ignorance se retrouve en chaque individu comme les connaissances. Cependant elles divergent chez chacun d'eux. Les valeurs et l'éducation (programmation en jeune âge) des individus leurs dicteront vers quelles

connaissances ils se tourneront. Souvent de nos jours, les humains favorisent le divertissement (sports, musique, cinéma...) aux choses vitales. Est-ce que le système d'éducation est responsable? Assurément, le trop faible pourcentage d'heures d'études consacrées à la symbiose de l'univers, même à notre écosystème, nous apporte naturellement une faible compréhension et un désintéressement de cette priorité fondamentale qu'est le fonctionnement de la vie. Tout mettre ce problème sur le dos de nos écoles serait grotesque car, nous le savons, les parents (tuteurs) ont un rôle prédominant à jouer dans la formation d'un individu. La problématique de l'environnement n'était pas aussi visible et omniprésente dans la réalité vécue par les générations précédentes. Peut-on leur reprocher un manque de vision? Il faut être aussi conscient du manque de connaissances des époques antérieures souvent causé par une mauvaise répartition des richesses et une distribution de l'information quasi nulle (sans télévision, internet...). C'est donc à nous tous, individus matures et éclairés, que revient la tâche d'inviter les prochaines générations à la compréhension de notre merveilleux, complexe et nécessaire écosystème. L'égoïsme découle lui aussi d'une mauvaise compréhension de notre univers, d'une programmation basée sur la prédominance de soi et de ceux que l'on connaît (famille, amis, collègues de travail...). Pourtant il reste des milliards d'individus, des espèces vivantes (animaux, végétaux) et de la matière abiotique qui nous permet d'exister. Tous cela nous paraît pourtant moins important. Ce qui est complètement faux. Toi qui nous lis, tu n'es point plus important que nous et vice-versa.

On se retrouve donc avec une société malade. Qu'est-ce qui la rendue ainsi ? Le système qu'elle utilise pour sa viabilité économique paraît être d'une grande part à ce problème. Le culte qu'on lui voue semble expliquer notre programmation d'humain centré sur lui même. Pour son bon fonctionnement, ce système nous pousse vers la rivalité et la surconsommation (publicité, marketing...). En plus de favoriser de mauvaises valeurs aux humains, plusieurs défauts ressortent de notre système économique, et en voici quelques uns. Le capitalisme néo-libéral favorise la privatisation de toutes parcelles de matières tangibles ou non, au lieu de laisser la collectivité la gérer. Il semble diriger les individus les uns contre les autres. Pour toujours accentuer la distance entre les gens, la base de ce système est la recherche de l'intérêt personnel. Il y a

plusieurs autres lois fondamentales qui forment le capitalisme mais ceux qui me semblent les plus dangereuses sont les derniers point apportés; la privatisation, l'individualisme et la libre concurrence que prône les économistes et politiciens de notre ère. Réunir ces conditions amène assurément un mauvais partage des richesses. Il faut mentionner que nous vivons dans une société où l'économie semble être la priorité de plusieurs dirigeants et autres individus. Il y a environ cent ans Errol Bouchette un des premiers écrivains canadien-français à s'intéresser à l'économie avertissait son peuple sur un certain problème : « la question économique deviendra plus que jamais une question nationale » et qu' « elle restera, pour ainsi dire, la seule question jusqu'à ce qu'elle soit résolue »¹⁷. Tout nous laisse croire aujourd'hui qu'après un siècle le problème n'est pas réglé et que la seule chose qui préoccupe nos dirigeants est encore l'économie au détriment des humains et de leur environnement. C'est à croire que ce système dépasse et prend plus de place que les besoins qui ont créés et permis sont existence. Allons voir ces points faibles du capitalisme.

2.2 Un système qui favorise l'individualité

Valoriser seulement l'intérêt personnel peut être dommageable pour une collectivité, particulièrement lorsqu'il s'agit des dirigeants comme le souligne Hubert Reeves :

Mais face aux problèmes contemporains [l'élite politique] a le grave défaut d'être assignée à penser à court terme, c'est-à-dire à l'échelle des mandats électoraux. Devant les décisions qui impliquent l'avenir au-delà de leur mandat – et tout spécialement si les solutions exigent des dépenses importantes qui risqueraient de les rendre impopulaires -, les hommes politiques ont une fâcheuse tendance à laisser traîner les problèmes pour les transmettre à leurs successeurs.¹⁸

Ils se retrouvent à manigancer et penser à leurs carrières au lieu de réellement travailler pour le bien et la continuité de notre civilisation. Cette tendance qui est promue par le système cause assurément une programmation des humains vers l'égoïsme.

Problème qui ferme les yeux des humains sur des atrocités et des inégalités incroyables!

On se retrouve avec une majorité contrôlée par une minorité qui au lieu de réveiller la

¹⁷ Association canadienne-française pour l'avancement des sciences 1989, La pensée économique au Québec français. Témoignages et perspectives sous la direction de Gilles Paquet. ACFAS, 1989.

¹⁸ REEVES, Hubert avec Frédéric Lenoir. Mal de terre. Du Seuil, 2003.

masse, pour qu'elle se prenne en main, aime mieux l'endormir. Pour être en parfaite harmonie avec notre environnement, il faut travailler ensemble et non chacun de notre côté.

2.3 Vers une collectivité qui n'a qu'une fonction, consommer

Pour ce qui est de la nécessité actuelle de nos gouvernements de tout privatiser, il s'agit d'alléger, de rendre nul l'État pour que tout soit achetable et rentre dans le mécanisme. Il ne faut aucunement obstruer la libre concurrence du marché comme nous l'explique si bien Léo-Paul Lauzon :

Vous- vous demandez bien comment? C'est simple. Il faut à tout prix déréglementer le marché du travail et amender les lois de l'environnement; abolir la scandaleuse loi du salaire minimum; réduire radicalement les outrageux impôts des entreprises et des cerveaux; réduire la taille de l'État tout en le forçant à se retirer de la production de tous les services publics au profit du secteur privé. Il faut aussi sabrer les montants outranciers consentis à l'aide sociale (car ils découragent le retour à l'emploi) et brader au passage les sociétés d'État comme la SAQ, Hydro-Québec et la Caisse de dépôt. Ainsi, une fois purgée de ces polluants sociaux, la nature économique retrouvera enfin sa pureté virginale et nous pourrions rêver d'un monde meilleur. Un monde ou tout sera privatisé.¹⁹

Les lois du marché font nécessairement partie d'une vision à court terme ce qui s'oppose à la santé publique, à l'écologie et à bien d'autres secteurs qui demandent fréquemment une vision à plus long terme (l'infini). Certains diront que nous n'avons pas le choix, que certains services coûtent trop chers à l'État. Ces gens devraient se tourner vers l'incompréhensible et dévastateur mauvais partage des ressources causé par l'intérêt personnel (moteur système) comme seule boussole. Avant de passer au prochain point, il serait intéressant s'arrêter sur le fait que le privé prend le dessus sur nos politiciens comme en témoigne Hubert Reeves lorsqu'il cite un passage du documentaire de Richard Desjardins, l'Erreur boréal :

...le chanteur Richard Desjardins apprend de la bouche même du ministre de l'Environnement que sa responsabilité est limitée... aux cours d'eau. La forêt est entièrement sous le contrôle des compagnies forestières, qui achèvent le plus librement du monde de l'abattre jusqu'aux limites de la toundra septentrionale. Et pourtant, les ministères de l'environnement devraient être les porte-parole privilégiés des aspirations écologiques des citoyens.²⁰

¹⁹ LAUZON, Léo-Paul, Contes et comptes du PROF LAUZON. Lanctôt Éditeur, 2001.

²⁰ REEVES, Hubert avec Frédéric Lenoir. Mal de terre. Du Seuil, 2003.

2.4 Une concurrence "fondamentale" qui sépare les humains

La libre concurrence prônée par les affairistes, au privé comme à l'État, semble aussi propager une mauvaise base aux individus. Elle laisse place à de l'adversité et transforme l'autre en ennemi. Sinon notre marché regroupe certaines industries en oligopoles (ou cartels) qui se feront un plaisir d'écraser l'importante concurrence et un jour, quelques individus se partageront le monopole pour notre supposé bien. Au contraire de ceux qui louent un marché sans règle ou barrière, les auteurs Jacques Attali et Marc Guillaume évoquent des phénomènes dénaturant la concurrence dans une économie :

...marchés imparfaits, information insuffisante, rendements croissants et surtout apparition d'oligopoles empêchant la réalisation d'un optimum de production; tout cela implique l'organisation d'une *fonction de maintien de la concurrence*. En outre, dans une économie complexe et urbanisée, il apparaît entre les agents (firmes et consommateurs) de très nombreuses interdépendances qui ne peuvent pas être traduites par des flux monétaires, et que l'on appelle des *effets externes*. De nombreux *équipements collectifs* (équipements dont l'utilisation par un agent n'exclut pas celle d'un autre agent : infrastructures de transport, hôpitaux, lycées, etc.) deviennent nécessaires dont la production ne peut pas être assurée par des mécanismes de marché. Tous ces facteurs induisent l'apparition d'une *fonction d'allocation*.²¹

Il est donc complètement faux de d'avancer que l'économie capitaliste est basée sur une loi naturelle et qu'il faut la laisser avancer par elle-même. Imaginons que les oligopoles, cartels ou monopoles privés contrôlent tout les marchés. Ceci sera devenu possible par le bien de rationalisation et de coupure des salaires pour battre les compétiteurs. On aperçoit déjà beaucoup d'emplois démenagés dans les pays où les emplois sont moins coûteux qu'ici au salaire minimum. Lorsque les fortunés seront plus riches, mais moins nombreux, et que les pauvres se multiplieront, la masse se soulèvera et le pire sera à craindre. Pour en finir avec notre critique du capitalisme, nous devons mentionner que les gens de pouvoir utilisent leur système comme ils le désirent et ne prennent pas compte des dommages externes. Un oubli favorable aux affairistes, qui semble contre la loi de libre marché naturelle : « On peut également dire que l'absence d'internalisation des effets externes crée en soi une distorsion dans la mesure où les prix des biens et services

²¹ ATTALI, Jacques, GUILLAUME, Marc, L'anti-économique. PUF, Paris. 1980.

produits ne reflètent pas pleinement les coûts sociaux correspondants. »²². Que peut-on dire de plus? Dans la mentalité capitaliste, ce qui est naturel c'est toutes les lois et les choses qui peuvent l'avantager.

2.5 Existe-t-il un autre chemin à prendre

Assurément, nous croyons que la bonne façon de gérer les ressources et l'économie de notre civilisation doit se faire collectivement et démocratiquement. Que nous sommes capables de progresser technologiquement et socialement en collectivité, de garder une saine production entre frères et sœurs dans tous les domaines de la société. Prendre conscience que nous sommes plusieurs individus épanouis qui sont dépendants les uns des autres et de tout ce qui nous entoure, c'est-à-dire notre environnement. Cependant nous reconnaissons qu'il y a encore beaucoup de chemin à faire avant de rendre inné aux humains le remplacement du "moi" par un "nous" tout en étant conscient d'être quelqu'un d'unique et d'important, d'être un maillon de la chaîne de la vie. Car nous pensons que le capitalisme est un système qui pervertit l'âme et nuit à la civilisation humaine. Les nouvelles technologies augmentent les possibilités d'agir sur la nature. Néanmoins, elles permettent de la bouleverser et de la détruire. Notre système actuel implique sa destruction en faveur de produits, qui créent souvent des besoins fictivement essentiels, car sans eux tout le marché s'écroulerait. Le partage des richesses et ses utilisations sont des facteurs importants des problèmes de notre société et de notre écologie, et le capitalisme sauvage d'aujourd'hui ne s'en préoccupe pas, pourvu que la machine roule et produise. La plus profonde de nos réflexions nous dit que le problème est au cœur du système et que de se servir d'instruments économiques pour améliorer notre sort se résumerait à couvrir les plaies empoisonnées par des "plâtres". Pour ne pas remettre un travail écrit à reculons nous avons décidé d'y aller avec notre cœur et notre liberté de penser afin de suggérer une solution au problème de déforestation au Québec par l'autogestion. Celle-ci impliquerait les travailleurs, ceux qui en dépendent, donc ceux qui auraient une vision à long terme pour leurs biens et ceux de leurs progénitures. Bien sûr nous proposerons une alternative qui demanderait l'abolition du capitalisme. Cependant,

²² BARDE, Jean-Philippe, GERELLI, Emilio, Économie et politique de l'environnement. PUF, Paris. 1977.

en attendant une transition du système économique nous serions en faveur d'une implantation d'un système de redevances (taxes) ou de permis échangeables. Plus simples à intégrer dans le système, elles se démarquent des autres alternatives à plusieurs niveaux. Jean- Philippe Barde et Emilio Gerelli expriment bien une partie de notre pensée : « Il importe de noter ici que la norme constitue elle aussi une incitation au progrès technique. Mais nous allons voir qu'avec la redevance cette incitation est plus forte et que la collectivité bénéficie pleinement de ce progrès technique. »²³. Ces deux alternatives obtiennent nos préférences du fait qu'elles impliquent une quantité totale fixée des dommages externes (environnementaux) et qu'elles offrent la plus grande incitation technologique. Ces outils permettraient de contrôler la quantité totale d'arbres consommés dans une année. D'autre part, ils inciteraient les industries à produire plus, avec une quantité limitée. Ce qui demanderait une meilleure technologie et/ou une diminution du gaspillage. En plus, avec la redevance, on pourrait mettre sur pied une équipe d'inspecteur forestier. Conscientisé, cette équipe pourrait informer et émettre des sanctions aux travailleurs soit sur des mauvais choix de coupes, une surexploitation ou un problème de reboisement par exemple. Allons voir maintenant les enjeux que le capitalisme sauvage et l'ignorance d'aujourd'hui causent dans les forêts de notre patrie.



²³ BARDE, Jean-Philippe, GERELLI, Emilio, Économie et politique de l'environnement. PUF, Paris. 1977.

3. Appauvrissement général des richesses collectives de la terre.

Au Canada, la forêt boréale est exploitée principalement dans deux provinces : le Québec et l'Ontario. Plus de 400 000 hectares de la forêt boréale au Québec, 225 000 hectares en Ontario et 40 000 hectares en Alberta sont coupés chaque année, soit une superficie totale supérieure à celle de l'Île-du-Prince-Édouard.

Seule une petite partie de la forêt boréale se trouve en Colombie-Britannique; une forêt pluviale côtière et intérieure couvre la plus grande partie de cette province. Presque la moitié du bois extrait de la forêt boréale chaque année est transformé en produits jetables comme le papier hygiénique et le papier-mouchoir.

Plus de 90 % des produits forestiers provenant de la forêt boréale sont extraits par la coupe à blanc. Dans la coupe à blanc, la plupart, sinon tous les arbres sont coupés, ébranchés et transportés au moulin à bois. La coupe à blanc élimine l'habitat faunique, les sources des semences futures et les caractéristiques de la forêt ancienne. Pour les grandes compagnies forestières, la coupe à blanc constitue souvent la méthode la plus rentable à court terme d'exploiter la forêt parce qu'elle est très mécanisée et que la réglementation canadienne en matière d'utilisation du sol encourage le gaspillage.

3.1 Destruction et perte de la biodiversité

La paruline du Canada et le carcajou sont en voie de disparition, le caribou des forêts est une espèce menacée alors que le loup de l'est est une espèce préoccupante. La paruline à capuchon, le cougar de l'est, l'effraie des clochers, le faucon pèlerin et le grizzly sont aussi inscrits sur la liste. En tout, cette liste comprend 431 espèces, dont un grand nombre vivant dans la forêt boréale qui leur offre abris, sécurité et nourriture.

Et c'est cette importante biodiversité qui disparaît en même temps que la forêt qui les fait vivre, mais cette biodiversité ne se limite pas aux quelques mammifères et oiseaux mentionnés précédemment tels le grizzly, le caribou ou le faucon pèlerin, de nombreuses espèces d'amphibiens, de reptiles, d'invertébrés et de végétaux sont également concernées, touchées ou menacées directement ou indirectement par la récolte massive du couvert forestier.

C'est alors tout un écosystème qui s'effondre, peut-être définitivement car la faune ainsi que de nombreuses espèces végétales entre autre dépendent fortement et réciproquement de la forêt. En effet, les arbres entretiennent une certaine symbiose avec la faune comme avec la flore, notamment souterraine (ex : vers de terre, micro-organismes, champignons, légumineuses, etc.) et terrestre (ex : grands mammifères, herbes, arbustes, etc.) qui bénéficient de l'habitat offert par la forêt, tout en remaniant et aérant le sol ainsi qu'en l'enrichissant par la production et la dégradation de la matière organique ou encore la fixation de l'azote atmosphérique, qui va par la suite assurer un maintien de la fertilité du sol, et cela indéfiniment si ce cycle n'est perturbé par l'homme et ses activités.

3.2 Appauvrissement des sols

Les forêts en général, jouent un grand rôle dans le cycle de l'eau et sa circulation dans un écosystème, ainsi que dans le sol car les arbres (entre autres) absorbent l'eau du sol, la font circuler dans leur sève avant de la laisser s'évaporer dans l'atmosphère, par les pores des feuilles. Sans la forêt, ce processus manquant peut avoir des conséquences désastreuses autant au niveau social qu'écologique ou même économique. En effet, l'eau du sol n'étant pas suffisamment régulée par les arbres et l'évapotranspiration, elle va s'accumuler, jusqu'à saturer le sol et le lessiver en inondant, ruisselant et emportant la majorité des éléments minéraux et organiques essentiels aux plantes.

Le rétablissement d'un écosystème après un tel bouleversement écologique peut alors prendre plusieurs décennies, voir plusieurs siècles.

Sans parler des dégâts sociaux dus aux inondations...

3.3 Accentuations des perturbations climatiques

Mis ensemble, les forêts boréales canadienne et russe contiennent 40 % des stocks mondiaux de carbone. Elles jouent donc un rôle de premier plan dans la lutte contre le réchauffement de la planète et les changements climatiques. Les forêts boréales influent sur le climat mondial en absorbant le dioxyde de carbone, un gaz responsable du réchauffement de la planète. Les arbres extraient le carbone de l'atmosphère par

photosynthèse, un processus alimenté par le rayonnement solaire. En détruisant les forêts, le déboisement libère le carbone dans l'atmosphère tout en réduisant la capacité des forêts à stocker le carbone atmosphérique.

3.4 Génocides culturels des peuples vivants traditionnellement de l'écosystème forestier

Plus de 600 communautés des Premières Nations, soit 80 % d'entre elles, vivent dans les forêts du Canada. Depuis la nuit des temps, ces communautés vivent par et pour la forêt qui constitue pour elles un milieu de vie à part entière en leur proposant alimentation, plantes médicinales, hébergement, loisirs et commerce. L'exploitation intensive grandissante de la forêt boréale a très gravement affecté ces peuples qui voient chaque jour leurs terres traditionnelles et la forêt dont ils vivent, rétrécir et reculer devant la mécanisation des grandes compagnies de récoltes forestières et de transformations du bois. Celles-ci courtisent activement plusieurs de ces communautés afin d'obtenir le libre accès à leurs forêts. Cependant, les forêts centenaires sont encore trop souvent sacrifiées pour obtenir des emplois à court terme, et une fois la forêt anéantie, les emplois disparaissent et la communauté se trouve dans une situation encore plus difficile. Dans le cas présent, l'« écocide » s'accompagne en même temps d'un « ethnocide » trop souvent inavoué.

3.5 Perte d'emplois liée à une mauvaise gestion de la forêt

À mesure que l'industrie forestière s'est mécanisée, le nombre de travailleurs forestiers a diminué. Les superficies déboisées chaque année ont beaucoup augmenté : en 1950, 550 000 hectares de forêt ont été coupés comparativement à plus d'un million en 1997. Malheureusement, le Canada ne profite pas pleinement de ses ressources forestières. Nombre des arbres coupés ici sont expédiés aux États-Unis à l'état brut, où ils sont transformés en produits dispendieux comme des chaises et des tables pour ensuite être vendus au Canada. De nombreux emplois manufacturiers sont ainsi perdus au profit des travailleurs.

3.6 Perte de potentiel récréo-touristique, éducatif et médicinal

La forêt boréale ne joue pas seulement un grand rôle écologique ou économique, elle est également un important carrefour de vie, de beauté et de vertus, que bon nombres de visiteurs en quête d'air pur aiment à côtoyer régulièrement. La disparition de cette forêt emporte avec elle la possibilité de garder un contact proche avec un environnement saint, prévus par les circuits touristiques ou les sites naturels aménagés pour les loisirs de plein air ou la pédagogie de l'environnement. Le paysage, qui fait partie intégrante de notre patrimoine naturel subit également de graves mutilations par la pratique des coupes à blanc en premier lieu, car rasant radicalement le sol, cette pratique ne laisse pour paysage qu'un désert de terre défrichée et cela pour un temps de régénération comptant

De plus, la forêt abrite aussi de nombreuses plantes ou substances médicinales, comme celles utilisées par les peuples indigènes, et qui sont également utiles à l'industrie pharmaceutiques. Le ginseng par exemple, est une plante dont la racine a de nombreuses vertus médicinales, c'est notamment un apaisant naturel, et un stabilisateur des diverses constantes physiologiques du corps humain telles le cholestérol, le sucre, la résistance musculaire, etc. Cette plante vit dans les sols riches et est déjà très rare au Québec.

En résumé, il est clair que les bénéfices de la préservation à long terme de la forêt seront plus importants que ceux de la récolte du bois à court terme.



Autogestion forestière:

Introduction:

Le problème de la déforestation est donc principalement causé par le système économique du capitalisme. La sous-traitance est soumise à un régime qui la force et ne lui donne pas d'autre choix que de faire de la surproduction, ce qui amène la destruction de l'écosystème forestier et l'impossibilité pour la main d'œuvre de trouver des conditions de travail acceptables. La situation forestière est dans un état critique et il nous faut trouver des solutions au plus vite. Nous pensons que l'autogestion forestière est une très bonne manière pour solutionner certains des gros problèmes forestiers. Dont la contrainte monétaire appliqué par les compagnies forestières sur la sous-traitance ce qui a pour répercussion de forcer la main d'œuvre à travailler à un rythme effréné qui ne respectent ni leur propre santé, ni la santé des écosystèmes. Rythme avec lequel la main d'œuvre n'est pas nécessairement d'accord mais soumise par ses conditions financières.

Qu'est-ce que l'autogestion?:

Par autogestion nous entendons un système économique où les compagnies privées et par action n'existe plus. Les entreprises sont locales et fonctionnent de manière autogérée, c'est-à-dire, qu'elles sont gérées par les gens qui y travaillent et seulement ceux-ci. Ce sont des systèmes de coopératives indépendantes des centres d'expertises et d'enseignements car ceux-ci sont sur les lieux où se passent les activités données et tous les membres deviennent responsables et gestionnaires du processus économique et décisionnel.

Pour appliquer l'autogestion il y a deux règles primordiales.

La première implique une transformation radicale de la notion de propriété car tant que nous vivons dans un monde où il y a des propriétés privés il y aura des inégalités. Tant que les coopératives autogérées seront sur des terres où il y a des redevances à un propriétaire il n'y a aucune possibilité de réel fonctionnement à cause des

difficultés financières que cela leur occasionnent. Nous devons parler de propriété collective au sens large: la terre ne nous appartient pas mais nous l'empruntons à nos enfants, elle sera l'hôte de nombreuses autres vies humaines et non-humaines et ne peut pas appartenir ou être sous la législation d'un seul petit groupe de personne qui en fait ce que bon lui semble.

La deuxième règle s'applique en remettant la responsabilité d'un territoire, d'un environnement entre les mains de ceux qui y vivent. C'est-à-dire que le pouvoir décisionnel doit être dans les mains de ceux qui en subiront les conséquences. On assure ainsi une gestion de ses ressources de manières beaucoup plus éclairées car toutes décisions auront des influences directes sur les gérants. De plus comme personne ne peut être partout en même temps, cela implique une décentralisation du pouvoir décisionnel, mais aussi de l'expertise, de la connaissance et de l'information parce que pour le bon fonctionnement de chaque secteur, une récolte d'information de tout les agents de la régions se fait. Il y a donc considération de plusieurs savoir différents et ce ne sont pas seulement que les grands centres d'étude qui recueillent les résultats mais aussi toutes les coopératives des sociétés de la région car leur bon fonctionnement en dépendent directement. Et les expert sont donc formés sur place ce qui augmente de beaucoup la capacité d'adaptabilité de la société parce que les éléments nouveaux ne doivent pas passer au travers d'un interminable système bureaucratique et centralisé pour en connaître la pertinence mais seulement au travers du conseil du groupe de travail 'x' dans la région 'y' qui fait face à une situation 'z'.

Autogestion forestière:

Il s'agit que se créent des coopératives autogérées composées par des équipes de travail qui décident ensemble et par consensus de toutes décisions à prendre au niveau de la coopérative. Ces décisions se font lors de réunion de tous les membres de la COOP, où nul n'a plus d'autorité que l'autre, il s'agit d'un système décentralisé et donc sans hiérarchie dans les pouvoirs décisionnels. Nul n'a de droit de veto, nul n'a de droit absolu, chacun des membres compte pour un, peu importe les responsabilités qu'ils couvrent. Dans le cas d'entreprise plus complexe où il y a plusieurs opérations différentes, par

exemple les pâtes et papiers, il faut constituer plusieurs équipes de travail qui fonctionnent chacune par un processus décisionnel par consensus venant de l'ensemble des membres de cette équipe. Lors de grandes réunions, afin d'éviter de trop longues discussions, un délégué est élu pour et par chaque équipe de travail et celui-ci aura comme mandat de représenter strictement ce que sont équipe de travail aura décidé par consensus. Il ne s'agit pas d'émettre des opinions personnels à cette étape mais de représenter le groupe le plus fidèlement possible. Les délégués ne doivent cependant pas toujours être les mêmes, il faut qu'il y ai une rotation dans la représentation des équipes et dans les tâches du processus décisionnel.

Les avantages de remettre la forêt entre les mains de ceux qui y travaillent à pour premier effet de permettre à ces gens justement de réagir à leur avantage et donc ne seront pas soumis à un régime capitaliste qui les force par de mauvaises conditions monétaires à vider les ressources de leur région et ce malgré leur bon vouloir. Comme le pouvoir décisionnel est remis entre les mains de ceux qui en subissent les conséquences ceux-ci doivent s'arranger pour la survie de leur région et de leur gagne-pain, donc les coopératives locales n'ont vraiment pas avantage à prendre toutes les ressources pour le plus grand bénéfice mais plutôt pour le bénéfice le plus durable. Il en va de soi qu'à ce sujet la notion de propriété doit être très fortement élaborée pour que l'on arrive à comprendre socialement que rien ne nous appartient mais que nous n'en sommes que responsables et que donc des vues de gestions à court terme sont d'un profond manque de respect pour toutes formes de vie, du passé, du présent et du futur. Il s'agirait dans le cas de vues à court terme d'une accapitation égocentrique et anthropocentrique d'un groupe d'individu d'une richesse planétaire qui leur a été préservée par leurs ancêtres et qui serait dérobées aux contemporains et aux générations futures ainsi qu'à la destruction de plusieurs écosystèmes qui ont une grande valeur non seulement pour l'être-humain mais aussi pour de nombreuses autres espèces vivantes.

Application:

Comment appliquer l'autogestion dans un monde capitaliste comme le nôtre?

1-Les rassemblements

Il faut d'abord et avant tout créer des rassemblements dans tous les quartiers, villages, secteurs économiques lors desquels il y a des séances de partage d'information et de connaissance sous forme de projection, conférences, débats, témoignages, etc. auxquelles tous peuvent participer autant au niveau d'auditeur que de conférencier. Ces rassemblements peuvent ainsi retisser les liens entre les gens composants notre société. Cela apporte le partage des divergences des point de vues et nous amènent à comprendre plus globalement les problématiques et les enjeux positifs et négatifs des différentes sphères de notre société et d'ainsi pouvoir mieux agir pour amener un changement globale dans chacune de nos sphères. Sans compter que les différentes sources d'informations pour une même information nous permettent de comprendre plus de facette ce qui amène un jugement critique beaucoup plus approfondi. C'est donc dire qu'il devient ainsi beaucoup plus difficile pour un pouvoir centralisé de faire croire n'importe quoi à la population parce que celle-ci à repris contact avec son environnement et les environnement extérieur et donc ne voit pas que par la fenêtre par laquelle un pouvoir centralisé décide de ce dont on peut ou ne peut pas savoir.

De plus, ces rassemblements amènent un potentiel démographique assez fort pour pouvoir agir et réagir avec force pour faire appliquer les revendications voulues. Les rassemblements permettent ainsi une mobilisation plus globale et ce plus facilement et rapidement lorsque nécessaire. Il s'agit donc de réservoir potentiellement révolutionnaire.

Il faut donc que se créent ces rassemblement dans les camps forestiers, et dans les villages et quartiers des travailleurs forestiers, ainsi que dans tout autres secteurs connexe à la foresterie. Permettre par ces rassemblements un vaste système d'échange

d'information dans les régions forestières et entre les régions forestières amenant ainsi un vaste réseau de travailleurs forestier qui est indépendant des compagnies forestières et du gouvernement. Il doit s'agir d'un mouvement social.

2. Implantation de 32

Une fois que les rassemblements sont bien établis on peut commencer à penser à former des maisons d'économie sociale qui sont de véritable petites institutions visant à permettre la décentralisation du savoir et de la gestion. Remettre à ceux qui travaillent directement la matière forestière, la main d'œuvre, le savoir complet relatif à la forêt et à sa gestion et à la gestion du travail leur permettant ainsi de s'autogérer.

Il nous faut monter un vaste système d'éducation dans lequel il faut atteindre comme premier but la décentralisation de l'information. C'est-à-dire que l'information doit sortir des grands centres urbains et ne doit pas être monopolisée par les mêmes sources de diffusion et de cueillette d'information. Il en est de même pour la connaissance, celle-ci doit sortir des grands centres urbains et des grandes institutions et doit aussi provenir de plusieurs sources et non seulement que des spécialistes qui détiennent un monopole du savoir et qui font force de loi dans nos sociétés capitalistes.

Les gens des régions doivent avoir accès directement à l'information d'où ils sont pour assurer leur pleine indépendance. Pour chaque type d'activité il faut qu'il y ai pleinement moyen d'acquérir toutes les connaissances nécessaires sur place mais en plus que certains individus se consacrent à l'enseignement et les recherches dans chaque région afin de permettre des avancées dans tous secteurs des activités humaines et donc des forces égales d'un endroit à l'autre et non la dépendance d'une expertise ne se retrouvant que dans les grands centres démographique où se trouvent actuellement le Centre du capitalisme, la tête dirigeante vers quoi toutes ressources ou presque passent avant d'être redistribuées.

Pour le cas actuel des travailleurs forestier il faut monter des maisons d'économie sociales qui pourront faire les premiers pas en matière de décentralisation de

l'information et de la connaissance requise en matière de gestion autogérée. Enseigner aux groupes des régions qui veulent monter des coopératives. Chaque régions doit avoir sa maison d'économie sociale qui peut aider toutes les communautés à s'organiser entre elle. Pour le domaine de la forêt les maisons d'économie sociale on pour mandat de faire un transfert de connaissance quant

à la gestion d'une coopérative,

à la prise de décision par discussion des membres jusqu'à consensus,

à la gestion durable de la forêt et donc au principe de l'éco-foresterie et ce dans l'optique d'une cohabitation entre humains et écosystèmes ainsi on assure le renouvellement des écosystème et donc par le fait même du travail pour toutes les générations suivantes.

aux cataclysmes naturelles (épidémies, feux de forêt...)

au lien entre l'écosystème forestier et les autres écosystèmes de la terre ainsi que de la richesse biologique intrinsèque que représente ces écosystèmes

à l'intégration de nouvelle solution par la compréhension de problèmes relatifs au personnel, à l'équipe de travail et de toute la coopérative, à la gestion de la coopérative, à l'intervention humaine dans le domaine forestier, aux accidents et incidents, etc...

à des stratégies de coupes pouvant récupérer la machinerie actuelle en faisant une coupe sélective et durable ou à des stratégies pouvant donner lieu à des échanges économiquement viable pour le travailleur forestier de leur machinerie pour une autre adaptée à une réelle gestion durable de la forêt.

à la compréhension du système capitaliste actuel afin de ne pas se laisser endoctriner ou récupérer et pour bien comprendre le bien fondé de vivre en autogestion pour ne pas se laisser avoir par un système centralisé.

à la compréhension du processus d'évolution des mouvements et groupes populaires au travers de l'entropie démocratique afin de prévenir les problèmes qui risquent de surgir au travers du temps.

à l'importance de préserver des aires de forêt entière et assez grande pour assurer la préservation des écosystèmes en entiers, soit minimum 2000km² et ce tant au niveau des raisons humanitaires que par simple respect de la vie.

De plus chacune des maisons d'économie sociale doit avoir pour premier but de prioriser un personnel provenant de la région: c'est-à-dire que les enseignants, les gestionnaires, les membres, les chercheurs et tout autre spécialiste doivent, tant que faire se peut, provenir de l'environnement direct dans lequel la maison est située. Dans le cas où il manque d'expertise dans une région donnée il faudra trouver du personnel compétent qui pourra venir faire un transfert de connaissance aux gens de la région qui pourront ensuite enseigner eux-mêmes.

Un des autres buts des maisons d'économies sociales est aussi de créer un vaste réseau permettant à chaque région de pouvoir trouver eux-mêmes des gens qui peuvent compléter l'expertise d'une région donnée. Un réseau dont tout le monde a le répertoire et qui ne passe par aucun système centralisé pour que les membres puissent entrer en contact les uns avec les autres. Ainsi on assure la décentralisation du système empêchant ainsi qu'une entité extérieure s'accapare un contrôle sur les échanges entre différents milieux et secteurs.

Ces maisons d'économies sociales assurent ainsi une redistribution des connaissances qui permettront de donner le pouvoir décisionnel à tous les membres de la société.

3 Transformation de la notion de propriété.

Nous vivons présentement dans un système capitaliste dans lequel la propriété est soit privée, soit centralisée. Pour le cas du système des CAAF (Contrats

d'approvisionnement et d'Aménagement Forestier) il s'agit d'une propriété centralisée. Comme la forêt se retrouve sur les terres de la couronne, et que ces terres sont publiques, le gouvernement, censé représenter le peuple, à mis main basse dessus à l'aide d'un système de loi et elle alloue le territoire forestier aux compagnies forestières sous forme de contrats de 25 ans renouvelable à perpétuité. Les compagnies deviennent alors responsable du territoire donné. 95% du territoire forestier a ainsi été donné aux compagnies forestières. Il n'y a donc presque plus de forêt disponible pour d'autre type d'entreprise. La main d'œuvre est ainsi vouée à travailler pour les compagnies forestières à des salaires de misère car elle ne peut plus avoir de territoire forestier. Pour réussir à construire un système de coopérative forestière rentable il ne faut pas qu'il y ai de redevance à payer à un quelconque pouvoir centralisé ou à une compagnie. Sinon les sorties monétaires deviennent trop grande. De plus, cela laisse le plein contrôle au pouvoir centralisé ou au propriétaire sur le territoire puisque c'est eux qui en fixe les conditions d'utilisation. C'est pourquoi il nous faut se réappropriier le territoire forestier afin que soit seul responsable les gens qui en vivent et y vivent directement. Afin d'en arriver à ce point il nous faudra sortir les compagnies forestières de nos forêt et de toutes les activités connexes à la forêt. Ces compagnies qui ne veulent que générer le capital le plus élevé doivent disparaître pour que soit possible au gens de s'organiser entre eux dans des coopératives autogérées qui sont viable en respectant, autant que possible, le rythme de toutes les formes de vie. Ainsi l'on fera tomber une bonne partie de la contrainte monétaire que les compagnies forestières, le système bancaire international et notre gouvernement applique sur la main d'œuvre afin de s'assurer le contrôle de celle-ci.

4. Transition vers la propriété collective :

Bien sur il en va de soi, que les pouvoirs actuels que sont l'industrie, les banques et les gouvernement ne se laisseront pas faire aussi facilement puisque la propriété est un de leur principale moyen d'appropriation des ressources naturelles, leurs autres moyens sont les prêts que font les banques et caisses pour le supposé développement économique, lesquels engagent la sous-traitance et la main d'œuvre dans des marchés qui ont pour

effet de les maintenir, par le remboursement de leur dettes, à un rythme de travail les forçants à appliquer et promouvoir dans les faits les modes de surexploitation et de surproduction. Le troisième atout du contrôle capitaliste sur la ressource et la main d'œuvre ce sont les réservoir de chômeurs. Le gouvernement maintient un nombre de personnes dans le chômage ce qui a pour effet de créer une demande en emploi plus élevée que son offre. Cela crée un personnel qui est prêt à plonger sur presque n'importe quel travail et c'est là que c'est très utile au système capitaliste: si la main d'œuvre d'une compagnie 'x' se met à faire trop de pression pour améliorer leur situation ou celle de la forêt il est très facile de mettre tous ces gens à la porte et de les remplacer par les gens sans-emploi qui sont d'ailleurs souvent dans des situations monétaires précaires.

4.1 Soutien :

Il y a donc un impératif qui découle de la situation dans laquelle se retrouve les bûcherons: actuellement si nous voulons que les compagnies forestières quittent les forêts à tous jamais nous devons trouver un moyen pour créer un fond de consolidation pour la main d'œuvre des compagnies et des gens qui sont maintenus dans le chômage dans le milieu forestier. Ainsi nous pouvons faire chuter la pression monétaire momentanément et nous permettons aux ouvriers forestiers d'avoir les fonds nécessaires pour pouvoir faire les pressions requises pour que leur conditions et celles de la forêt s'améliorent et même, ultimement, de faire les pressions nécessaires pour que les compagnies se retirent des forêts parce qu'elles n'arrivent plus à créer un capital assez élevé pour survivre sur le marché mondiale. Il s'agit en faite de contrebalancer l'état financier dans lequel les ouvriers sont maintenus en leur donnant les fonds nécessaire pour défaire la situation de déséquilibre monétaire entre la main d'œuvre elle-même et la direction des compagnies forestières. Car c'est ce déséquilibre qui force les travailleurs à accepter les situations dans lesquelles ils travaillent.

4.2 Point de focalisation :

Nous pouvons ensuite viser le premier talon d'Achille du système capitaliste : les exploitants des grands centres financiers n'ont, en général, pas d'accès directe aux ressources qu'ils exploitent pour créer leur capitaux et bénéfices. C'est la main d'œuvre qui constitue les bras et les mains du système capitaliste et c'est avec qu'eux que les grands centres financiers se nourrissent. Si les bras décident et on le pouvoir de ne plus servir les grands centres financiers c'est la mort du système capitaliste parce que qu'il n'a pas d'accès directe à la ressource, tous se fait par l'entremise de la main d'œuvre. C'est sur ce point précis que nous devons concentrer nos forces et agir de plein fouet. Coupons le cordon ombilicale du capitalisme.

4.3 Campagne :

Il nous faut lever une campagne de sensibilisation et de financement énorme qui nous permettra de ramasser tous les fonds possibles que les citoyens veulent investir pour le soutien des bûcherons et un minimum pour le front de résistance. Il s'agit là d'un mouvement sociale pour la libération de la main d'œuvre et de la forêt. Ces fonds doivent être capable de soutenir toute la main d'œuvre assez longtemps pour que l'on puisse faire mourir les entreprises capitalistes fautes de revenus et ne doit surtout pas être déposé dans une banque ou caisse parce que ce serait ainsi lui donner le plein contrôle sur notre réserve financière. Nous devons déposer cet argent dans un établissement indépendant de tous centres financiers, établissement qui doit être, si possible, construit par la main d'œuvre et tout le front de résistance.

4.4 Mise en action :

Lorsque que le fond sera assez solide pour bien soutenir toute la main d'œuvre ainsi que tout le front de résistance nous pouvons commencer à faire toutes les pressions nécessaires pour le retrait des compagnies forestières du territoire forestier. Il nous faut enclencher une grève énorme et d'une durée assez longue pour que les compagnies

forestières fassent faillites l'une après l'autre faute de production de matière ligneuse, leur source lucrative. Le fond doit pouvoir s'autofinancer à mesure parce que la main d'œuvre de la compagnie 'x' ne doit pas arrêter aucune grève tant et aussi longtemps que celle-ci n'a pas fait faillite.

Il est à prévoir que les compagnies vont chercher à trouver de la main d'œuvre ailleurs s'il devient impossible pour eux d'en trouver dans leur coin, il faudra donc occuper les lieux de travail afin qu'il n'y ai aucune possibilité de ce côté là. C'est pour cela qu'il est très important qu'il y ai un front de résistance qui agissent de paire avec les ouvriers.

Si ces dernières pressions sont maintenues assez longtemps et que nous les faisons, avec les ouvriers, la sous-traitance, les écologistes, les Premières Nations et le support morale et financier d'une grande partie des citoyens nous nous assurerons la réappropriation collective du territoire de la terre dans nos régions et donc la chute de la propriété privée ou centralisée.

C'est donc par l'unification de nos forces, par la sensibilisation, par le rassemblement, par la participation et le soutien de plusieurs que nous pourrons arriver à régler une partie du problème forestier causé par le capitalisme. Ainsi nous pourrons appliquer l'autogestion forestière en ayant plus aucune limite au niveau des redevances que l'on doit à un propriétaire privé ou centralisé, et l'on permet donc une viabilité beaucoup plus grande des coopératives car l'on efface une partie du problème financier.

Est-ce là un projet utopique? Je ne le pense pas mais par contre il s'agit là d'une campagne qui, si elle est appliquée, sera longue et difficile et qui prendra des efforts très grands mais qui ne reste pas moins réalisable si le tout est bien organisé et bien structuré et ce de façon conjointe.

Application de plan de gestion forestière écologique

Lorsque ce premier objectif, qu'est l'autogestion forestière, sera atteint il faudra évidemment veiller à ce que le respect des écosystèmes soit appliqué. Il faudra donc

construire un plan de gestion réellement durable qui tient compte de tous les éléments connus et inconnus de l'écosystème ainsi que de leur adaptation aux perturbations humaines. Toutes activités forestières devront être basées sur le principe suivant :

Toutes formes de vie, tout écosystème doit être respecté pour ses valeurs intrinsèques passées, présentes et futures, donc toute utilisation humaine d'un écosystème doit être en harmonie avec le rythme de vie, la capacité d'absorption et le renouvellement de celui-ci, et ce, afin d'assurer le bien être des générations de vie présentes et futures. Il devra être interdit de mettre en péril l'équilibre des écosystèmes, sauf dans des cas extrêmes comme des camps de réfugiés lorsqu'il y a des guerres. Nos activités humaines doivent se baser sur le rythme de la vie car il est très dangereux de faire le contraire car les conséquences en sont en grande partie inconnues. Par exemple, actuellement, les compagnies forestières hypothèquent notre écosystème forestier en détruisant tout pour s'approprier ce dont ils ont besoin. Ensuite ils remplacent l'élément qu'ils ont prélevé, l'arbre dans ce cas-ci, et pensent que tout va bien aller ensuite alors que l'on n'a même pas considéré tous les autres éléments de l'écosystème qui ont été détruits, alors que l'on ne connaît au maximum que 4% de toutes les espèces de la terre.

De plus il est très important que l'on respecte la nature non pour ce qu'elle apporte mais surtout pour sa simple existence, il s'agit de la vie sous toutes ses formes et toutes formes de vie a droit au respect et à l'existence. Il faut que les mouvements de pressions restent toujours présents car ils sont nécessaires pour contrer toutes les formes d'abus de la vie. Il faudra que des groupes indépendants veillent à la sécurité des écosystèmes et ce dans chaque région. Il faut monter un vaste répertoire des coopératives qu'il y aura, avoir connaissance de leur mode de gestion pour ainsi pouvoir faire les pressions nécessaires sur les régions qui gèrent la forêt de façon non-viable pour l'écosystème. Ces groupes indépendants, que l'on pourrait appeler « sécurité de la biodiversité » doivent être présent dans chacune des régions où il y a des activités forestières et doivent être composé, si possible par des gens de ces régions ou s'y installant. Ainsi on assure aussi la décentralisation de ces derniers groupes, point qui est très important car sinon il risque d'y avoir la création d'un pouvoir centralisé de contrôle de la forêt, ce qui entraîne inévitablement des inéquités.

Par contre la « sécurité de la biodiversité » doit bénéficier elle aussi d'un large réseau de communication entre les différents groupes et aussi avec les coopératives forestières, réseau qui doit être constamment mis à jour. Pour que tout le monde puissent avoir accès à ce réseau, et ce, sans devoir passer par quelqu'un qui détient tous les contacts. La « sécurité de la biodiversité » doit avoir au moins un membre dans chaque coopérative forestière, celui-ci fait office de conseiller de la biodiversité ou écologiste et est chargé de veiller à ce que toutes activités forestières se fassent dans le respect de l'écosystème forestier et de ceux qui y sont connexe. Pour assumer ce travail il faudra une grande connaissance des écosystèmes et de leur biodiversité. Comme toutes décisions se prennent par consensus, la « sécurité de la biodiversité » évite bien des problèmes en faisant partie intégrante des coopératives forestière. De plus, cela amène une gestion durable beaucoup plus éclairée et donc de meilleur rendement à long terme et par le fait même une crédibilité beaucoup plus grande des écologistes. Il est aussi important que tous les membres d'une coopérative prennent part aux travaux manuels, (écologiste compris) car on évite ainsi la création d'une élite intellectuelle qui manque de connaissance pratico-pratique et qui se base trop souvent sur des modèles théoriques qui ne sont pas assez confrontés à la réalité. Au nom de l'égalité et de l'efficacité, tous doivent faire partie de l'équipe de travail.

Conclusion:

C'est donc par la participation, la décentralisation de la propriété, du pouvoir décisionnel, de la connaissance et par des rassemblements, de la résistance et des conseillers écologistes qui veillent sur la biodiversité qu'il nous sera possible d'appliquer les modèles d'autogestion de façon écologique. Certes il s'agit la d'un long et ardu travail mais nous pensons que les résultats en vaudront fortement la peine, et que l'on pourra ainsi entraîner la chute du capitalisme et l'arrivée d'un système autogéré qui pourra tenir compte du rythme de la vie et de la viabilité de notre vaisseau spatial à tous, la Terre-mère. Ici se termine l'ébauche de notre solution d'un projet social pour la forêt, qui nous l'espérons, vous inspirera l'action et la prise de position pour le respect de la vie sous toutes ses formes. Que la vie soit!

BIBLIOGRAPHIE

Association canadienne-française pour l'avancement des sciences 1989, *La pensée économique au Québec français*, Témoignages et perspectives sous la direction de Gilles Paquet. ACFAS, 1989.

ATTALI, Jacques, GUILLAUME, Marc, *L'anti-économique*. PUF, Paris. 1980.

BARDE, Jean-Philippe, GERELLI, Emilio, *Économie et politique de l'environnement*. PUF, Paris. 1977..

Bouthillier, Luc, *Brève Histoire du régime forestier Québécois*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1998

CHARBONNEAU J.-P., *et al.*, *Encyclopédie de l'écologie*, Larousse, Paris, 1977

Desjardins, Richard, dans «Squatters dans notre propre pays» Pourquoi les forestières ont-elles tant de pouvoir? Le Devoir, édition du Lundi 15 mars 2004

Dubois, Pierre, *Les vrais maîtres de la forêt québécoise*, Édition Écosociété, Montréal, 2002

FRIEDEL Henri, avec Jack Guichard, *Dictionnaire de l'écologie et de l'environnement*, Larousse, Paris, 1980.

Gendron, Jean-Louis, *Les enjeux québécois de l'autogestion et des coopératives ouvrières de production*, Université de Sherbrooke, Sherbrooke, 1983

Green Peace Canada : www.greenpeace.ca/

LAUZON, Léo-Paul, *Contes et comptes du PROF LAUZON*. Lanctôt Éditeur, 2001.

LEDUC, Victor, *Aliénation ou autogestion*, La Brèche PEC, Montréal, 1989

LEPAGE, Henri, *autogestion et capitalisme*, Masson, Paris 1978

Lavoie, Gilles, *Tableau comparatif des CAAF, Ctaf et CvAF: disposition prévues à la Loi sur les Forêts* Bureau du sous-ministre associé aux Forêts, Ministère des Ressources naturelles, Publication Québec 2003

Marcil, Claude, *Histoire de la foresterie*, 2004 :
<http://www.sciencepresse.qc.ca/kiosqueforet/page3foret.html>

Ministère des Ressources Naturelles, de la Faune et des Parcs, *Historique de la protection des forêts*, Publication Gouvernement du Québec :
<http://www.mrnfp.gouv.qc.ca/forets/fimaq/feu/fimaq-feu-historiqueprot.jsp>

Ministère des Ressources Naturelles, de la Faune et des Parcs, 2003, *La nature du Québec, une expérience à partager*, Gouvernement du Québec

OTIS, Léonard, *Une forêt pour vivre*. Université du Québec à Rimouski, 1989.

REEVES, Hubert avec Frédéric Lenoir. *Mal de terre*. Du Seuil, 2003.

Vérificateur Général du Québec (2002) Rapport du Vérificateur général du Québec à l'assemblée nationale

Crédit des images :

page couverture : <http://www.csdn.qc.ca/stemarie/marcel/boréale.jpg>

page 15 : <http://www.actionboreale.qc.ca/Images/Coupe.jpg>

page 19 : hebergement.ac-poitiers.fr/.../zoo/boreale.htm.